



Mardi 30 juin 2020

à 18h00

**Compte rendu**  
**du Conseil Municipal**

L'an deux mil vingt, le 30 juin, le Conseil Municipal de la commune de Boisseuil s'est réuni à l'Espace Culurel du Couzru pour raisons sanitaires, sous la présidence de Monsieur Philippe JANICOT.

<b>NOM – Prénom</b>	<b>Présents</b>	<b>Absents</b>	<b>A donné procuration à</b>
ASTIER Martine	X		
BEAUGERIE Delphine	X		
BIAD Brahim	X		
BOUCHON Véronique	<b>18h10</b>		
BOURDOLLE Philippe	X		
BOURGEOIS Annick	X		
BRAILLON Eliane		X	<b>BOURGEOIS ANNICK</b>
COQUEL Laure	X		
DEBAYLE Michèle	X		
DOUDARD Christian	X		
EJNER Pascal	X		
HAY Salomé		X	<b>VILLAUTREIX JOEL</b>
JANICOT Philippe	X		
LARROQUE Joël	X		
MOUMIN Manon		X	<b>COQUEL LAURE</b>
MOREAU Aurore		X	<b>WISSOCQ MATHILDE</b>
NARAIN Gino	X		
SAUVAGNAC Bernard	X		
TOUNIEROUX Vincent	X		
VALADON Thierry	X		
VILLAUTREIX Joël	X		
WISSOCQ Mathilde	X		
ZBORALA Bernard		X	<b>DEBAYLE MICHELE</b>

Il a été procédé, conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales à l'élection d'un secrétaire pris dans le conseil **Mme WISSOCQ Mathilde** ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir ces fonctions qu'il (elle) a acceptées.

## **Désignation du secrétaire de séance**

## **Approbation du Procès-Verbal de la séance précédente**

1. Affectation de résultat 2019 – budget principal
2. Vote des taux d'impositions 2020
3. Subventions 2020 aux associations
4. Adoption du budget principal 2020
5. Affectation de résultat 2019 - budget CCAS
6. Adoption du budget CCAS 2020
7. Ouverture d'une ligne de trésorerie
8. Commission communale des impôts directs (CCID) – Délibération fixant la liste des noms en vue de la nomination des membres

## Approbation du procès-verbal de la séance précédente

VOTE 23	POUR 18	CONTRE 0	ABSTENTION 5
---------	---------	----------	--------------

### 1. AFFECTATION DE RESULTAT – BUDGET PRINCIPAL

Monsieur Thierry VALADON, Adjoint au Maire en charge des Finances, présente au Conseil Municipal la démarche d'affectation du résultat du budget général pour l'année 2019.

Le résultat cumulé de fonctionnement est établi à 685 449,42 €.

La section d'investissement y compris les restes à réaliser, fait apparaître un besoin de financement de 152 543,70 €.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :**

**- d'affecter le résultat d'exploitation 2019 du budget général comme suit :**

- **couverture du besoin de financement de la section d'investissement pour 152 543,70 €.**
- **réserve pour le financement de travaux d'investissement 2020, au compte 1068, pour 188 000 €.**
- **conservation du solde soit 344 905,72 € à la section de fonctionnement**

**- de reprendre ces résultats au budget primitif 2020.**

VOTE 23	POUR 23	CONTRE 0	ABSTENTION 0
---------	---------	----------	--------------

### 2. VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2020

Thierry VALADON explique que la loi de finances 2020 prévoit la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales pour l'ensemble des foyers d'ici 2023. **Les communes percevront, en compensation de leur perte de recette, le produit du foncier bâti des départements.**

Il présente au Conseil Municipal les recettes prévisionnelles liées aux taxes foncières sur les propriétés bâties et les propriétés non bâties pour l'année 2020.

Compte tenu des taux actuels, du niveau de la collectivité vis-à-vis des autres communes de Limoges Métropole et de l'augmentation des bases de 1,2% générant une recette supplémentaire, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de ne pas augmenter les taux.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :**

**- de fixer à :**

- **18.64 % le taux d'imposition communale pour la taxe sur le foncier bâti**
- **67.28 % le taux d'imposition communale pour la taxe sur le foncier non bâti**